

La **fondation** de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie

C'est à l'époque des Patriotes, plus précisément le 24 juin 1834, que la Société Saint-Jean-Baptiste a été fondée par Ludger Duvernay. À partir d'une lecture de la réalité politique du pays, montrant une dégradation accélérée de la situation des Canadiens français, Ludger Duvernay fonda une société qui avait comme mission d'unir et d'organiser la nation canadienne-française, afin d'en assurer la défense et la survie. Depuis ce temps, la SSJB a été de tous les combats qui ont permis au Québec de progresser sur le chemin de son émancipation et de son épanouissement tout en demeurant fidèle à ses origines.

C'est dans cet esprit qu'en 1943, la Société Saint-Jean-Baptiste, qui était déjà présente en Mauricie depuis 1850, mit sur pied un service sans but lucratif, le Cercle des philanthropes, qui avait pour but d'aider les Québécoises et Québécois à surmonter les difficultés survenant lors d'un décès. À l'époque, l'assurance vie était chère et comme la population québécoise était en général pauvre, rares étaient les familles qui pouvaient s'offrir les services d'une compagnie d'assurances. Ainsi, quand un décès se produisait, c'était l'endettement. La Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie a donc formé des groupes d'entraide. Chacun acceptait de verser un dollar à l'occasion du décès d'un des membres de son groupe pour que la SSJB puisse, elle, verser 1 000 \$ à la famille éprouvée, qui pouvait ainsi parer aux besoins les plus pressants.

Depuis sa création, le Cercle des philanthropes a permis à des milliers de familles de la région de bénéficier de ce service d'entraide et à la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie d'avoir les moyens de réaliser ses autres objectifs à caractère social, économique, culturel et politique en toute indépendance financière. Aujourd'hui la SSJB de la Mauricie compte plus de 17 000 membres et continue à jouer un rôle important dans la communauté régionale.
